

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

Séance du 18 décembre 2017

DÉLIBÉRATION n°2017-91

Le conseil d'administration s'est réuni le 18 décembre 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université, adressée le jeudi 07 décembre 2017.

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université,
Vu la délibération n°2017-75 du 13 novembre 2017 du conseil d'administration,

Point de l'ordre du jour :

5.4. Désignation d'un représentant de liste au comité électoral consultatif.

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration, lors de sa séance du 13 novembre 2017 a, d'une part, procédé à la modification des statuts de l'Université (délibération n°2017-75) afin de mettre en conformité la composition du comité électoral consultatif avec le décret n°2017-610 et, d'autre part, procédé à la désignation des membres de ce comité. En l'absence de candidat représentant la liste « ELUS ASSOS » lors de la séance du 13 novembre 2017, il y a lieu d'effectuer cette désignation afin de compléter le comité électoral consultatif.

Proposition de décision soumise au conseil :

- Désignation de M. Benjamin Caquet, représentant de la liste « ELUS ASSOS », au comité électoral consultatif.

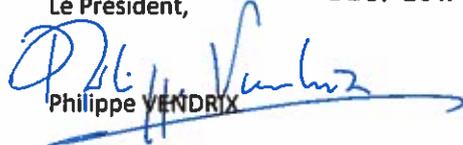
Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

| | |
|---|----|
| Nombre de membres constituant le conseil : | 37 |
| Quorum : | 19 |
| Nombre de membres participant à la délibération : | 31 |
| Abstentions : | 0 |
| Votes exprimés : | 31 |
| Pour : | 31 |
| Contre : | 0 |

Pièce jointe :

- Composition nominative du comité électoral consultatif.

Fait à Tours, le **20 DEC. 2017**
Le Président,


Philippe VENDRIX

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le : **20 DEC. 2017**

Transmise au recteur le :

20 DEC. 2017

Composition du comité électoral consultatif

Le comité électoral consultatif est composé comme suit :

| | |
|--|----------------------|
| La vice-Présidente du conseil d'administration, présidente du comité électoral consultatif | Corinne Manson |
| Le représentant du Recteur | Gilbert Makassy |
| Le directeur des affaires juridiques | Jérôme Barrère |
| La directrice des ressources humaines (ou son représentant) | Manuelle Ruilier |
| La directrice de la vie étudiante (ou son représentant) | Bénédicte Froment |
| Représentants élus enseignants-chercheurs et assimilés | |
| Liste « Notre Université : réussir ensemble » | Christelle Dutilleul |
| Liste « Ensemble à Tours » | Jean Fabbri |
| Liste « Créativité – Equité – Qualité » | Emmanuel Néron |
| Représentants élus BIATSS | |
| Liste « Intersyndicale – Ensemble contre la précarité » | Juliette Rousseau |
| Liste « Pour une Université créative, ouverte et solidaire » | Benoit Wolf |
| Liste « SNPTES » | Pascal Meichel |
| Liste « Alternative » | Emily Rosenfeld |
| Représentants élus des usagers | |
| Liste « UNEF et associations étudiantes » | Hamza Braija |
| Liste « ELUS-ASSOS » | Benjamin Caquet |